

DIRECTION ENFANCE JEUNESSE QUARTIERS
AN

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2006

DÉLIBÉRATION

OBJET : Commission d'aide aux projets jeunes de juin 2006

La commission s'est réunie pour examiner deux projets : un projet « vidéo et santé » et un projet « mécanique et prévention routière ». Les porteurs de ce deuxième projet n'ayant pas pu finaliser leur dossier à temps se sont excusés. Ils solliciteront le dispositif d'aide aux projets jeunes en 2007.

Étaient présents : Évelyne METAYER, adjointe déléguée à l'Enfance Jeunesse et Éducation, Philippe LE GLEUT, coordinateur de la vie associative, Sébastien MORIN, bénéficiaire de la bourse en 2005 pour le projet « Madagascar » et Sébastien LACROIX, responsable des services Information Jeunesse et 11-15 ans.

Était excusée : Sylvie GASNIER, conseillère technique et pédagogique à la DDJS Morbihan.

Le projet « Vidéo et Santé »

Hélène TREVAUX et Laureline SIMON sont deux jeunes Ploemeuroises âgées respectivement de 24 et 17 ans. Depuis le lycée, Hélène poursuit sa formation audiovisuelle et s'est spécialisée en assistant réalisateur à l'école « les arts filmiques » de Nantes. Laureline est quant à elle passionnée de vidéo et souhaite travailler dans ce domaine, notamment celui du montage vidéo.

Toutes deux sont investies dans l'atelier vidéo proposé par l'espace multimédia de Ploemeur, au travers de :

- reportages réalisés sur des projets menés par les services Enfance Jeunesse Quartiers (Papillagoût et les enfants de Croquelune, reportage et organisation d'un débat sur le Hip-Hop à la Maison des Jeunes...).
- projets plus personnels (réalisation d'une fiction « le donjon de Naheulbeuk », parodie du Seigneur des Anneaux).

Le projet qu'elles ont présenté est un film sur la maladie d'Alzheimer.

Ce thème traite du rapport entre les générations et la problématique de la transmission du savoir avant que ce dernier ne disparaisse à cause de la maladie.

Après avoir créé le scénario, recruté des comédiens, tourné les scènes, il reste à Hélène et Laureline à réaliser le montage et assurer la diffusion du film.

Concernant le montage, certaines parties nécessitent des images de synthèse qui ne peuvent être réalisées à l'espace multimédia : il sera fait appel à « Chloé Production ».

D'un point de vue budgétaire, cette situation génère un déficit de 600 € sur un budget total de 1410 €.

Concernant la diffusion, notamment auprès des maisons de retraite, des professionnels de santé, des familles concernées ou non par la maladie, le Point Information Jeunesse et l'Espace multimédia peuvent apporter leur soutien.

D'ores et déjà il est prévu que le film soit diffusé dans le cadre du « mois du film documentaire » organisé par la médiathèque de Ploemeur en Novembre 2006.

Avis de la commission :

Au regard de l'implication de ces deux jeunes Ploemeuroises dans les projets des services Enfance Jeunesse Quartiers et du service culturel de la ville, des retours de projets envisagés, la commission s'est accordée pour proposer une aide de 300€.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Enfance, Jeunesse, Education, Sport, Culture, Vie Associative, Prévention et Insertion », et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- APPROUVE le versement d'une aide de 300 € au projet « Vidéo et Santé ».

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée à l'Enfance,
la Jeunesse et l'Éducation

Évelyne METAYER